

Ce qu'en pense

L'assurance complémentaire, moteur clé d'un système de santé sous pression

Le système de santé suisse fonctionne encore bien. Mais il se fragilise, notamment parce qu'il perd progressivement l'un de ses moteurs essentiels : l'assurance complémentaire. Or, ce moteur n'est pas périphérique : il est structurel. Explications.

L'assurance complémentaire joue un rôle clé pour l'innovation, la qualité et le financement du système de santé. Elle permet d'introduire de nouvelles prestations, de tester des modèles de prise en charge et de soutenir des investissements que le régime obligatoire ne couvre pas. Pour de nombreux prestataires, la combinaison entre assurance obligatoire et complémentaire constitue ainsi une base économique indispensable. Si le financement complémentaire diminue, la capacité d'investissement, la qualité des soins et l'accès à une prise en charge de haut niveau s'affaiblissent directement.

Un équilibre qui se dégrade

Depuis des années, l'équilibre entre assurance de base et complémentaire se dégrade: le système obligatoire s'étend, l'espace pour des offres différenciées se réduit. Parallèlement, la réglementation de la FINMA limite la capacité d'innovation des parties prenantes du système. Cela renforce l'aversion au risque.

Le résultat pour le système de santé est clair : moins de nouvelles prestations, moins d'expérimentation et une perte d'attractivité de la Suisse comme terrain d'innovation. La pression sur l'assurance obligatoire augmentera, sur le plan financier mais aussi par un rationnement implicite.

Dès lors, une question s'impose : assurances et prestataires de soins exploitent-ils réellement les marges de manœuvre existantes dans l'assurance complémentaire ? Dans le domaine ambulatoire en particulier, les modèles différenciés restent rares, alors même que le potentiel est considérable. Le risque est réel que, par précaution ou par crainte du débat sur une « médecine à deux vitesses », des opportunités soient laissées de côté.

L'assurance complémentaire, garante du dynamisme

La question n'est donc pas de choisir entre solidarité et marché, mais de maintenir un équilibre fonctionnel entre les deux. Cela implique plus de prestations assurables, des conditions-cadres fiables et une volonté d'innover de la part de toutes les parties prenantes, en particulier des assureurs et prestataires de soins.

En définitive, l'assurance complémentaire n'est pas un supplément facultatif. Elle est une condition du dynamisme du système. La préserver, c'est préserver les conditions économiques permettant d'investir, d'innover et de maintenir un haut niveau de qualité.

Matthias Schenker

Responsable de l'assurance ?maladie et de l'assurance ? accidents pour l'Association suisse d'assurances (ASA)